

EXPERTOX

NEWSLETTER

Chers clients, chers amis, chers collègues, *Dear customers, friends, colleagues,*

Voici notre newsletter n°142 du mois de Octobre/Novembre 2024. Toute l'équipe **EXPERTOX** vous souhaite une bonne lecture.

*Here is our 142th newsletter of October/November 2024. The entire **EXPERTOX** team wishes you a good reading.*

ACTUALITES GENERALES :

• **EXPERTOX a développé un service d'assurance qualité spécialisé en pharmacie.** Quelques prestations spécialisées :

- Gestion des déviations et CAPA (Corrective and Preventive Actions)
- Gestion des réclamations Qualité Produits
- Création et mise à jour des procédures
- Gestion des demandes de changement
- Analyse des PQR (Product Quality Reviews)

• **JUIN 2024 : EXPERTOX a emménagé dans son nouveau laboratoire à Montmagny, (95360) Val d'Oise.**



• **ETOXIA**

EXPERTOX

ETOXIA

Votre Portail de Données
Écotoxicologiques



Découvrez Etoxia, la solution complète
pour répondre à vos besoins en
données écotoxicologiques.

EXPERTOX lance ETOXIA, sa nouvelle base de données écotoxicologiques. Contactez-nous pour vous obtenir votre abonnement !

Vers un report de l'interdiction des emballages styreniques à 2030

L'article 23 de la Loi Climat & Résilience interdit les emballages en polymères styreniques non recyclables dès janvier 2025. Cette interdiction concerne les matériaux non recyclables et ne pouvant intégrer une filière de recyclage, y compris les emballages primaires, secondaires, et de transport. Bien que la loi ne soit pas encore en vigueur, les discussions au Sénat proposent un report de cette interdiction à 2030. Tous les secteurs économiques, y compris les cosmétiques, sont concernés, qu'ils proviennent d'acteurs français ou étrangers. En attendant une confirmation législative, les entreprises doivent anticiper ce changement en recherchant des solutions plus durables pour leurs emballages.

[Source : Séance du 4 juin 2024 du Sénat report de l'interdiction des polymères non recyclables].

La Commission Européenne Sollicite des Avis d'Experts sur les Ingrédients Cosmétiques

La Commission Européenne a demandé au Comité Scientifique pour la Sécurité des Consommateurs (CSSC) de fournir des avis scientifiques sur la sécurité de certaines fragrances et filtres UV utilisés dans les produits cosmétiques. Parmi les substances examinées, on trouve :

- **Butylated Hydroxyanisole (BHA)** (Numéro CAS 25013-16-5, Numéro CE 246-563-8), identifié comme un potentiel perturbateur endocrinien.
- **Benzophenone-2 (BP-2)** (Numéro CAS 131-55-5, Numéro CE 205-028-9) et **Benzophenone-5 (BP-5)** (Numéro CAS

Towards a postponement of the ban on styrenic packaging to 2030

Article 23 of the Climate & Resilience Act bans packaging made from non-recyclable styrenic polymers from January 2025. This ban applies to materials that cannot be recycled and cannot be integrated into a recycling chain, including primary, secondary and transport packaging. Although the law is not yet in force, discussions in the Senate are proposing a postponement of this ban to 2030. All economic sectors, including cosmetics, are concerned, whether they come from French or foreign players. While awaiting legislative confirmation, companies need to anticipate this change by looking for more sustainable solutions for their packaging.

[Source : Séance du 4 juin 2024 du Sénat report de l'interdiction des polymères non recyclables].

European Commission Seeks Expert Advice on Cosmetic Ingredients

The European Commission has requested the Scientific Committee on Consumer Safety (SCCS) to provide scientific opinions regarding the safety of specific fragrances and UV filters utilized in cosmetic products. Notable substances under review include:

- **Butylated Hydroxyanisole (BHA)** (CAS No. 25013-16-5, EC No. 246-563-8), identified as a potential endocrine disruptor.
- **Benzophenone-2 (BP-2)** (CAS No. 131-55-5, EC No. 205-028-9) and **Benzophenone-5 (BP-5)** (CAS No. 6628-37-1, EC No. 613-918-7), also potential endocrine disruptors.

6628-37-1, Numéro CE 613-918-7), également considérés comme des perturbateurs endocriniens potentiels.

- **Huile d'Arbre à Thé** (Numéro CAS/CE 68647-73-4 /285-377-1) : exemption CMR.
- **Salicylate de Méthyle** (méthyl 2-hydroxybenzoate ; Numéro CAS/CE 119-36-8/204-317-7).
- **Diethylamino Hydroxybenzoyl Hexyl Benzoate** (Numéro CAS/CE 302776-68-7/443-860-6).

[Source : Scientific Committee on Consumer Safety (SCCS) Meeting of the Working Group on Cosmetic Ingredients in Cosmetic Products - Luxembourg, 10 October 2024].

- **Tea Tree Oil** (CAS/EC No. 68647-73-4 /285-377-1): CMR exemption.
- **Methyl Salicylate** (methyl 2-hydroxybenzoate; CAS/EC No. 119-36-8/204-317-7).
- **Diethylamino Hydroxybenzoyl Hexyl Benzoate** (CAS/EC No. 302776-68-7/443-860-6).

[Source : Scientific Committee on Consumer Safety (SCCS) Meeting of the Working Group on Cosmetic Ingredients in Cosmetic Products - Luxembourg, 10 October 2024].



1,4-dioxane : point sur ce solvant cancérigène source de contamination

Le 1,4-dioxane a récemment été détecté dans certaines zones d'Île-de-France, notamment dans les eaux de la rivière Oise et de certaines usines de traitement d'eau, bien que les niveaux mesurés soient bien en dessous des seuils considérés comme dangereux pour la santé. Le Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF) affirme que les concentrations observées sont très inférieures à la limite recommandée par l'Organisation mondiale de la santé (50 µg/L), et que l'eau potable reste sans danger pour la consommation humaine. [1]

Ce composé est un liquide incolore qui se dissout facilement dans l'eau. Il est principalement utilisé comme solvant dans la fabrication de produits chimiques, et

1,4-dioxane: an update on this carcinogenic solvent and source of contamination

1,4-dioxane has recently been detected in certain areas of the Île-de-France region, notably in the waters of the River Oise and certain water treatment plants, although the levels measured are well below the thresholds considered hazardous to health. Île-de-France Water Syndicate (SEDIF) claims that the concentrations observed are well below the limit recommended by the World Health Organization (50 µg/L), and that the drinking water remains safe for human consumption. [1]

This compound is a colorless liquid that dissolves easily in water. It is mainly used as a solvent in the manufacture of chemicals, and as a laboratory reagent. Because of its properties, it is often present in industrial processes, but it is also

comme réactif en laboratoire. En raison de ses propriétés, il est souvent présent dans les procédés industriels, mais il est également classé comme un contaminant préoccupant pour l'environnement et la santé humaine, notamment à cause de son potentiel cancérigène suspecté. [2] En plus de sa présence dans les eaux, l'on retrouve également ce composé dans l'air et les produits cosmétiques.

Soucieux des problèmes de santé publique et de l'environnement, le laboratoire EXPERTO se propose de vous accompagner dans le dosage du 1,4-dioxane dans vos produits finis, eaux et matières premières. Pour répondre à vos besoins, nous venons d'optimiser notre méthode de dosage afin de vous fournir une sensibilité et spécificité accrue.

classified as a contaminant of concern for the environment and human health, notably because of its suspected carcinogenic potential. [2] In addition to its presence in water, this compound is also found in air and cosmetics.

Concerned about public health and environmental issues, the EXPERTO laboratory can support you in the determination of 1,4-dioxane in your finished products, water and raw materials. To meet your needs, we have just optimized our dosing method to provide you with greater sensitivity and specificity.

References:

[1] SEDIF, Service Public de l'Eau. « Articles du Parisien sur le 1,4-dioxane en Ile-de-France : on fait le point » le 26 aout 2024. Disponible en ligne :

<https://www.sedif.com/articlesdupariensurle14dioxaneeniledefrancefaitlepoint>

[2] ATSDR Toxicological Profile for 1,4 Dioxane – 2012. Disponible en ligne

: <https://www.atsdr.cdc.gov/ToxProfiles/tp187.pdf>

Vous souhaitez nous rencontrer ?

- Nous serons présents au salon Marjolaine les 6 et 7 novembre 2024



- Nous serons présents au Congrès réglementaire parfums & cosmétique à Chartres les 20 et 21 novembre 2024



- **Cosmet'Agora:** Nous serons exposants au salon Cosmet'Agora les 14 et 15 janvier 2025 à Paris. **Venez nous rencontrer au stand 47 !**



Nouveautés et Publications/ News and publications

- Intervention du Dr Pirnay à la mairie du 7^{ème} arrondissement de Paris : toxicité des plantes, le 20 novembre 2024
- Intervention du Dr Pirnay au Working Group Commission Européenne (CE) meeting les 21 et 22 novembre 2024, à Bruxelles
- Présentation de Lona GUILLEMIN et Dr Stephane PIRNAY au salon I Feel Good le 18 septembre 2024 : « **Scoring d'écotoxicité & ETOXIA** : Outils et méthodes de l'évaluation du risque environnemental



- Nous sommes fiers de vous annoncer **notre engagement** dans une démarche RSE, intégrant les principes du développement durable autour des piliers environnement, social, et économie.
- **COLLOQUE DE LA CNEJC** présidée par le Dr S. PIRNAY le 3 juin 2024 à la maison des polytechniciens
- **Rencontre à CCI Val d'Oise avec M. Pierre KUCHLY** sur les projets de développement de l'entreprise en Département du Val d'Oise

Présentations/Presentation

- Présentation de notre article international sur les allergènes et grouping names en anglais au PCPC Toxicology Committee, le 7 août 2024 - Lona GUILLEMIN / Presentation of our international article concerning allergens grouping names on packaging on the PCPC Toxicology Committee, Aug 7th 2024 - Lona GUILLEMIN

ARTICLES PARUS

- Vins et Cosmétiques : vers des étiquettes toujours plus longues ? par Expertox - Océane NOURRY, Romane MABILOTTE, Honorine ROBERT, Marine GUILLAUME, Dr Stephane PIRNAY, SKINOBS 09/24
- Dans le cadre de notre partenariat avec Expression Cosmétique, notre renouvellement de CIR a été mis en lumière dans leur revue de Septembre/Octobre 2024
- L'exposition aux perturbateurs endocriniens en cosmétique par Expertox - Lona GUILLEMIN, Dr Stephane PIRNAY, SKINOBS 09/2024
- Absorption et adsorption des matériaux d'emballage : Quelles interactions contenu / contenant? Honorine ROBERT, Romane MABILOTTE, Lona GUILLEMIN, Dr Stephane PIRNAY. Industries cosmétiques n°42 juin 2024
- Article international: Vandamme C, Guillaume M, Pirnay S. Allergens grouping names on packaging: Are the substances similar enough to ensure safety? The worst case scenarios question this. Int J Cosmet Sci. 2024 May 31. doi: 10.1111/ics.12979. Epub ahead of print. PMID: 38818677.

Suivez nous :

Follow us:



If you no longer wish to receive this newsletter,
[click here to unsubscribe.](#)

[Legal Notice](#) • [Terms of Use](#) • [Privacy Policy](#)